



Communiqué de presse

Date : 03 décembre 2024

Achèvement de l'étude de corridor concernant la N18 entre Delémont et Hagnau

Dans le cadre d'une étude de corridor, l'Office fédéral des routes (OFROU) a analysé la situation en matière de trafic sur la N18 entre Delémont et l'échangeur de Hagnau. En collaboration avec les cantons de Bâle-Campagne, du Jura et de Soleure ainsi qu'avec les communes concernées, il a proposé puis évalué différentes solutions. Plusieurs projets d'infrastructure routière dans la région de Delémont, du Laufonnais et de la vallée de la Birse ont été esquissés. L'accent sera mis sur des mesures en faveur du trafic cycliste, la mobilité piétonne et les transports publics.

Dans le cadre de l'étude de corridor concernant la N18, l'OFROU a examiné les conditions de circulation entre la jonction autoroutière de Delémont-Est (N16) et l'échangeur de Hagnau (N2), en étroite collaboration avec les cantons de Bâle-Campagne, du Jura et de Soleure ainsi qu'avec les communes et régions concernées.

Les représentantes et représentants des milieux intéressés ont pu également prendre part à l'analyse lors de deux forums, à l'occasion desquels des propositions de solutions variées englobant tous les modes de transport ont été discutées et évaluées. Lors du 3^e forum organisé hier, les participants ont été informés de la solution retenue et de la suite des opérations.

La solution envisagée, qui relève d'une approche globale des transports, prévoit d'abord une amélioration de la mobilité piétonne, du trafic cycliste et de l'offre de transports publics ainsi qu'un renforcement de la sécurité routière dans son ensemble. Les aspects techniques des mesures de construction routière ci-après seront également considérés à moyen et long termes :



- Delémont : contournement court (par ex. sous forme de tunnel) réduisant le trafic de transit à l'est de la ville;
- Laufonnais : désengorgement du centre de Laufon, avec éventuel contournement nord de Zwingen (option); la possibilité de réaliser à long terme un vaste contournement de Laufon et de Zwingen par étapes est maintenue pour les générations à venir;
- Vallée de la Birse : tunnel du Muggenberg, à deux tubes, pour résoudre le problème du trafic au niveau du carrefour d'Angenstein et assurer un standard routier uniforme.

Les échéances et les responsabilités concernant la planification et la mise en œuvre des mesures à traiter en priorité seront définies prochainement (par ex. réaménagement de carrefours, mesures en faveur de la mobilité piétonne et du trafic cycliste, liaison routière transversale vers la zone de développement stratégique d'intérêt cantonal « Gare Sud » à Delémont).

La décision quant à la poursuite et à la concrétisation des projets de contournement esquissés dans l'étude de corridor sera prise dans le cadre du prochain message relatif au programme de développement stratégique (PRODES) des routes nationales. Le Conseil fédéral lancera vraisemblablement la consultation sur le prochain PRODES au printemps 2026. En parallèle, le public pourra aussi s'exprimer sur ces projets de contournement dans le cadre de la consultation relative au plan sectoriel des transports.

Qu'est-ce qu'une étude de corridor ?

Le 1^{er} janvier 2020, la Confédération a pris la responsabilité de quelque 400 kilomètres de routes cantonales : pour les tronçons concernés, les cantons ont transmis à la Confédération seize projets d'extension et de contournement au total. Dans le cadre d'études dites de corridor, l'OFROU examine de manière approfondie les conditions de circulation pour l'ensemble des modes de transport dans le secteur des tronçons du réseau des routes nationales concernés, afin de remédier à des lacunes globales.

L'étude de corridor concernant la N18 a été réalisée en étroite collaboration avec les cantons de Bâle-Campagne, du Jura et de Soleure ainsi qu'avec les communes. D'autres représentantes et représentants des milieux intéressés ont été informés à l'occasion de trois forums organisés à cet effet (en janvier, juin et décembre 2024) et ont pu y apporter leur contribution. Grâce à cette approche collaborative, il a été possible de tenir compte et de débattre largement des besoins et des demandes.

Contact/Renseignements :

Service de presse de l'OFROU, tél. : 058 464 14 91 ; courriel :
media@astra.admin.ch